

Chapitres et tableaux	Sources	
C. Finances des communes.		
Tableau 1, page 51—52.	Les renseignements pour les années 1910—1914 sont fournis par le Ministère de l'Intérieur et de la santé publique et les données pour les années 1918 et 1919 sont tirées des budgets des conseils des communes urbaines.	
Tableau 2, page 53	D'après les données du Ministère de l'Intérieur et de la Santé publique.	
D. Chambres de commerce et d'industrie.		
Tableau 1, page 54	D'après les données des chambres du commerce et d'industrie.	
XIII. Elections législatives.		
Tableaux 1—7, pages 55—60	Des publications de la Direction Générale de la Statistique: "Statistique des élections des députés" pour les XI-ème à XVI-ème Assemblées Nationales, de la "Statistique des élections des députés" pour la V-ème grande Assemblée Nationale et des manuscrits de la "Statistique des élections des députés" pour les XVII-ème, XVIII-ème et XIX-ème Assemblées Nationales.	
XIV. Administrations publiques.		
Tableau 1, page 61.	Du manuscrit de la Direction Générale de la Statistique sur le recensement des fonctionnaires et des employés d'Etat et communaux au 1 avril 1911.	
Tableau. 2 page 62	De "Bulletin statistique mensuel de la Direction Générale de la Statistique," année XIII (1924) № 3.	
XV. Armée.		
Tableau 1, page 63	D'après les données du Ministère de la Guerre.	
XVI. Instruction.		
A. Résumé comparatif des établissements d'enseignement du Royaume.		
Tableaux 1—5, pages 65—69	Le chapitre entier est élaboré d'après les publications de la Direction Générale de la Statistique: "Statistique des écoles dans la Principauté de Bulgarie" de 1898 à 1904. "Statistique des écoles secondaires spéciales, professionnelles et de l'Ecole des Hautes Etudes" de 1896 à 1904, "Statistique de l'enseignement dans le Royaume pendant les années scolaires 1907 1908 à 1911/1912 et d'après le manuscrit de la même publication pour les années suivantes.	
B. Enseignement primaire élémentaire		
Tableaux 1—7, pages 70—76		
C. Enseignement secondaire général.		
Tableaux 1—2, pages 77—80		
D. Enseignement professionnel.		
Tableaux 1—4, pages 81—87		
E. Enseignement supérieur.		
Tableaux 1—3, pages 88—90		
F. Enseignement spécial pour des enfants anormaux.		
Tableau 1, page 91.		